



## Réaction de la Ville à la suite de l'annulation de la grève

(Mont-Tremblant, le 26 avril 2019) – Le jeudi 25 avril, alors qu'ils étaient encore en grève, le Syndicat des travailleuses et travailleurs CSN a fait parvenir à la Ville de Mont-Tremblant un avis de non-recours à la grève pour le vendredi 26 avril et le samedi 27 avril alléguant la crue des eaux et la tenue de la 44<sup>e</sup> Revue sur glace du Club de patinage artistique.

La Ville de Mont-Tremblant met en doute les raisons invoquées par le syndicat CSN pour mettre fin à la grève...

Le 11 avril, le syndicat CSN annonce à la Ville la tenue de trois jours de grève, soit le jeudi 25 avril, le vendredi 26 avril et le samedi 27 avril.

Le 19 avril, la Ville dépose une offre globale et finale. Celle-ci est très compétitive et généreuse, elle représente une augmentation de la masse salariale de près de 1 million de dollars sur cinq ans. Offre qui situe les employés syndiqués CSN au-dessus de la moyenne des villes comparables à Mont-Tremblant.

Le mardi 23 avril, en assemblée générale, le syndicat CSN rejette l'offre patronale. Le 24 avril, l'employeur est avisé du rejet de son offre par le syndicat CSN. Ce dernier formule une nouvelle demande, celle d'obtenir un montant supplémentaire de 200 000 \$ pour considérer une entente. Demande qui a été rejetée par la Ville.

Le 25 avril, durant la première journée de grève, la Ville reçoit, en début d'après-midi, un avis de non-recours à la grève pour le vendredi 26 avril et le samedi 27 avril.

Il est évident que les dates ciblées par le syndicat CSN visaient principalement la 44<sup>e</sup> Revue sur glace du Club de patinage artistique. Ils voulaient prendre en otage les jeunes, les familles et la population à travers un événement fort prisé à Mont-Tremblant. Grâce à la solidarité et au dévouement du personnel cadre, la sécurité des participants, des familles et des visiteurs était assurée, ainsi que le bon déroulement de l'événement. Certains cadres ont même suivi une formation pour conduire la *zamboni*.

La partie syndicale CSN invoque également la crue des eaux pour mettre fin à la grève, cet argument ne tient pas la route. Le personnel cadre suit de façon rigoureuse l'évolution de la situation, d'ailleurs depuis hier, le niveau de la rivière a baissé de plus de 37 centimètres. Selon les prévisions météorologiques, c'est dans la nuit de samedi à dimanche que le niveau de l'eau pourrait remonter. À ce moment, la grève aurait été terminée, si elle avait été maintenue. Dans l'éventualité d'une crue des eaux subite lors de journées de grève, certains employés auraient été, de toute façon, dans l'obligation de rentrer au travail selon la loi des services essentiels.



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

Communiqué de presse

**La suite pour la partie patronale**

La Ville désire depuis plusieurs mois, voire des années, arriver à une entente. Elle maintient donc son offre. Le conseil municipal désire rassurer la population. Il poursuivra la saine gestion des fonds publics et il respectera la capacité de payer de ses contribuables.